

## Recommandations générales aux auteurs

Toute proposition d'article sera envoyée à la rédaction de la revue, préférablement en version électronique sous format rtf à : [revue@ctnerhi.com.fr](mailto:revue@ctnerhi.com.fr), sinon par voie postale en quatre exemplaires à :

***interactions - revue internationale et pluridisciplinaire de recherche sur les dysfonctions et les handicaps*** – CTNERHI – 236 bis rue de Tolbiac – 75013 - PARIS,  
en respectant les consignes suivantes :

- 1) le texte ne dépassera pas 40.000 signes (6.000 mots), soit environ 25 pages en double interligne, (bibliographie en plus en fin d'article)
- 2) Les contributions peuvent être rédigées en français et/ou en anglais. Les articles rédigés dans les autres langues de l'Union européenne feront l'objet d'un examen attentif de la part du comité de rédaction.
- 3) garder des marges constantes et saisies en double interligne
- 4) faire figurer en tête de l'article : le nom du (ou des) auteur(s) ; en note infrapaginale de la première page : qualité, fonction, coordonnées institutionnelles du (ou des) auteur(s), adresses -postale et électronique- de l'auteur principal
- 5) le texte sera précédé impérativement de deux résumés, en français et en anglais, (une 3<sup>ème</sup> langue éventuellement), d'une dizaine de lignes chacun (soit environ 650 signes / 100 mots) présentant le sujet traité, la discipline de référence, la problématique. Si l'article porte sur une recherche ou une analyse de pratique, présenter la méthodologie et les principaux résultats
- 6) références bibliographiques : les articles ou ouvrages auxquels il est fait référence dans le texte seront indiqués dans le corps du texte, par le nom de l'auteur et l'année de publication entre parenthèses, (ex : Oliver, 1983 ; Castel, 1995). Pour une citation, on ajoutera la ou les pages (ex : Oliver, 1983, p.7 ou p.151-152). Si plusieurs articles ou ouvrages d'un même auteur, publiés la même année sont cités, on ajoutera a, b, c, etc. après l'année de publication. Les références intégrales seront listées en fin d'article. La liste de références ne comportera pas plus de 20 titres si possible, sans numérotation et par ordre alphabétique de noms d'auteurs, selon les normes indiquées ci-après :

### ***Ouvrages***

DURKHEIM E. (1960). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, 4ème éd., Paris, PUF, 647 p., 1ère éd. 1912.

### ***Articles***

PFEIFFER D. (1994). Eugenics and Disability Discrimination, *Disability and Society*, vol.9, n° 4, 481-499.

### ***Chapitres d'ouvrages***

REMY J. & VOYE L.(1990). Sociologie urbaine, in DURAND J.P.&WEIL R. (eds.), *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 333-352.

Les titres de revue doivent être cités en toutes lettres.